Un vent composé du parfum des fleurs et de la lumière souffle sur la 23e édition de notre Symposium de peinture Natur'Art. *Le weekend des 7, 8 et 9 juillet prochains, artistes-peintres professionnels et de la relève sont invités à se rassembler en divers endroits au cœur des jardins pour créer un village d'art afin de laisser libre cours à leur création et partager, avec les visiteurs, la magie du moment. Oasis de nature et de culture, le Domaine est un jardin romantique où l'authenticité des rencontres entre artistes et visiteurs est fort appréciée de tous. Nous vous convions donc à venir célébrer avec nous la beauté de cet immense parc-jardin en participant à cette grande fête de l'Art, un rendez-vous culturel unique.*

Président d'honneur : **Madame Michèle Kramer**

Dates de l'événement : Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juillet 2017

Thème de l'événement : De la lumière aux parfums des fleurs

Date limite d'inscription : Lundi le 17 avril 2017, 17 h (le cachet de la poste en faisant foi)

Lieu : Domaine Joly-De Lotbinière, Sainte-Croix (Québec), Canada

Avantages et privilèges pour les artistes exposant sous chapiteau :

- Possibilité d'exposer une œuvre, **du 20 mai au 24 septembre 2017,** d'une dimension maximale de 24" X 24", à la galerie d'art du Manoir (le *Comité de sélection* retiendra un maximum de 17 œuvres).

Avantages et privilèges pour tous les artistes :

- Accès gratuit au site pour un accompagnateur lors du Symposium ;
- Rabais sur l'hébergement à la Maison Annick de Sainte-Croix ;
- 50 coupons rabais *2 pour 1*, à remettre à vos parents, amis ou clients, valides pour une journée durant la fin de semaine du Symposium.
- Repas gratuits si pris au café-terrasse (entrée, repas principal et dessert), sauf pour boissons alcoolisées ;
- Pour vous et votre accompagnateur :
  - Un laissez-passer familial valable du 17 juin au 4 sept. 2017 (valeur de 36 $ minimum) ;
  - Une collation café et biscuit (1) ou fruit (1) par jour ;
  - Pour les **accompagnateurs**, rabais de 50 % sur les repas pris au café-terrasse (entrée, repas principal et dessert), sauf pour boissons alcoolisées ;
  - Déjeuner-rencontre des artistes le vendredi matin à 9 h 30.

Coût de l'inscription (comprend tous les avantages et privilèges pour vous et votre accompagnateur) à choisir :

- **Pour l'artiste qui ne désire pas exposer sous un chapiteau blanc de 10' x 10' :**
  - 75 $, taxes incluses (inscription, repas, collations)
    ou
  - 175 $, taxes incluses (inscription, repas, collations, hébergement à la Maison Annick)

- **Pour l'artiste qui désire exposer sous un chapiteau blanc de 10 ' x 10' :**

  L'artiste a son propre chapiteau blanc :
  - 125 $, taxes incluses (inscription, repas, collations)
    ou
  - 225 $, taxes incluses (inscription, repas, collations, hébergement à la Maison Annick)

  L'artiste désire louer un chapiteau blanc :
  - 250 $, taxes incluses (inscription, repas, collations et location d'un chapiteau blanc)
    ou
  - 350 $, taxes incluses (inscription, repas, collations, hébergement à la Maison Annick et location d'un chapiteau blanc)

Déroulement :

Vendredi le 7 juillet

7 h 00 à 9 h 00 :	Accueil et installation des artistes (doit être terminée pour 9 h 00).
9 h 30 :	Déjeuner des artistes au café-terrasse. Mot de la présidente d'honneur.
10 h 00 :	Ouverture du site au public.
12 h 00	Ouverture officielle du 23e Symposium de peinture.
17 h 00 :	Fermeture du site au public. Dépôt de votre matériel pour la nuit.
17 h 00 :	Fin des activités.

Samedi le 8 juillet

8 h 30 à 9 h 30 :	Arrivée des artistes et installation sur le site.
10 h 00 :	Ouverture du site au public.
14 h 00 :	Atelier ou conférence par la présidente d'honneur.
17 h 00 :	Dépôt de votre matériel pour la nuit.

Dimanche le 9 juillet

8 h 30 à 9 h 30 :	Arrivée des artistes et installation sur le site.
10 h 00 :	Ouverture du site au public.
15 h 00 :	Rangement de votre matériel.
16 h 00 :	Allocutions. Dévoilement des Prix « Coup de cœur » et Cocktail.
17 h 00 :	Départ des artistes.

Comment participer à notre Symposium de peinture :

Vous devez faire parvenir votre dossier d'artiste avant le lundi 17 avril 2017, 17 h :

- à l'adresse postale suivante : **Domaine Joly-De Lotbinière / Symposium Natur'Art 2017**
  7015, route de Pointe-Platon, Sainte-Croix (Québec) Canada G0S 2H0

  ou
- par courriel à communications@domainejoly.com en ayant soin d'inscrire dans l'objet : **Symposium Natur'Art 2017.**

Votre dossier doit comprendre :

- le formulaire informatique d'inscription dûment rempli et signé ;
- un curriculum vitae récent ;
- un texte de ***75 mots maximum*** décrivant votre démarche artistique ;
- trois (3) photographies d'œuvres récentes ;
- une photographie récente de vous à l'œuvre ;
- un chèque postdaté au 17 avril 2017 émis à l'ordre du *Domaine Joly-De Lotbinière* ;
- un dossier de presse (facultatif).

Sélection des candidatures :

Tous les candidats recevront une confirmation, positive ou négative, au plus tard le 24 avril 2017. Si votre candidature n'est pas retenue, votre chèque vous sera retourné en totalité. Si votre candidature est retenue mais que, pour une raison majeure, vous ne pouvez plus participer au Symposium, les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés. Quant aux dossiers non retenus, ils ne seront retournés qu'aux artistes ayant fourni une enveloppe de retour préalablement affranchie du montant nécessaire au renvoi.

Exclusions :

- Un artiste ne peut pas participer plus de trois (3) années consécutives au Symposium du Domaine.
- Tout artiste présentant une copie ou une reproduction d'une œuvre d'un autre artiste sera éliminé.

Responsabilités de l'artiste :

- Il s'engage à exposer et à présenter ses œuvres originales. Il s'engage aussi à travailler pendant le weekend à son art.
- Il apporte avec lui tout le matériel dont il aura besoin.
- Il dégage le Domaine et ses représentants de toutes responsabilités. Il assure, s'il le désire, ses œuvres contre le feu, le vol, le vandalisme, la perte ou les bris pour les journées de présence sur le site.
- Il appose un certificat d'authenticité à l'endos de chacune de ses œuvres exposées.
- Il respecte l'horaire mentionné ci-dessus.
- Il laisse les lieux propres.

Responsabilités du Domaine :

- Il est responsable de mettre en place un *Comité de sélection* qui évaluera les candidatures selon l'originalité, la composition, le respect du thème, la maîtrise de la technique et du médium ainsi que la perspective.
- Il est responsable du tirage pour les emplacements sur le site des artistes qui sont sous un chapiteau.
- Il réserve un local pour l'entreposage du matériel des artistes.
- Il assure la surveillance du local par des bénévoles durant le jour et la nuit, par un système d'alarme.

Transport :

- Le vendredi matin, entre 7 h 00 et 9 h 00, les artistes peuvent, à tour de rôle, monter avec leur voiture près du Manoir pour y déposer leur matériel. Par la suite, aucune voiture ne sera tolérée sur le site.
- Dimanche après le dévoilement des Prix « Coup de cœur », les artistes peuvent à tour de rôle monter avec leur voiture pour y récupérer leur matériel après la fermeture du site à 17 h.

Conditions d'admissibilité des œuvres :

- L'artiste peut exposer près de lui, à l'intérieur et en respectant les limites de son chapiteau, des œuvres originales.
- Si l'artiste n'est pas sous un chapiteau, il peut exposer un maximum de 3 œuvres originales à ses côtés.
- L'artiste a la possibilité de vendre près de lui des produits dérivés en quantité limitée.

Ventes des œuvres lors du Symposium :

Une copie de la facture de la vente ou d'un reçu de paiement devra être fournie à la Fondation. Une contribution de 10 % devra être versée sur les ventes de vos œuvres pour soutenir la mission de la Fondation et de son Symposium.

N. B. : Cette contribution s'applique aussi sur toute œuvre qui aurait été réservée en cours de production et/ou vendue lors du Symposium.

Si l'artiste désire utiliser le système de paiement par *crédit* (Visa et MasterCard) ou par *Paiement direct* de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière lors du Symposium, des frais supplémentaires de gestion et d'administration de 5 % ou d'un minimum de 10 $ seront retenus sur le prix de vente.

Promotion du Symposium :

Le Domaine, à titre promotionnel seulement, se réserve le droit d'utiliser les photographies des œuvres soumises lors de l'inscription par les artistes participants au Symposium. Également, il se réserve le droit de photographier les œuvres exposées ainsi que les artistes à l'œuvre sur le site.

Mentions « Coup de cœur » du public :

À nouveau cette année, le public aura la chance de voter pour le travail de ses trois (3) artistes « Coup de cœur ». Une mention honorifique (*Coup de cœur* Platine, Or ou Argent) sera remise aux trois artistes ayant reçu le plus de votes du public.

Condition et règlements :

1. Il est de votre responsabilité de fournir votre matériel d'installation (chevalets, tables, chaises, quincailleries d'accrochage, etc.). Vous devez aussi vous engager à monter (vendredi entre 7 h 00 et 9 h 00) et à démonter (dimanche après 17 h) votre chapiteau blanc (OBLIGATOIRE) de 10' x 10', à l'épreuve du feu et solidifié avec ancrages (les tentes moustiquaires seront refusées).

2. **NOUVEAUTÉ :** Nous donnerons, aux artistes qui désirent monter leur chapiteau pour le weekend, accès au Domaine le jeudi soir entre 17 h 00 et 19 h 00. Vous n'avez qu'à nous faire part de votre intention lors de votre inscription.

3. Pour les artistes qui participent au Symposium sous un chapiteau : lors de leur arrivée, un emplacement sur le site vous sera assigné.

4. Il est de votre responsabilité d'être sur les lieux en tout temps. Pour les repas, prenez entente avec vos voisins ou votre accompagnateur pour assurer la surveillance de votre emplacement ou de votre chapiteau.

5. Vous êtes responsable de la vente de vos œuvres et par le fait même, de la remise de 10 % que vous vous êtes engagés à remettre à la *Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière* pour soutenir sa mission.

6. L'artiste s'engage à peindre sur place pour le plaisir des visiteurs tout au long du Symposium Natur'Art.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Hélène Leclerc et/ou François Leclerc
Direction générale
communications@domainejoly.com
418 926-2462